

<http://www.lyc-pierre-bourdan.ac-limoges.fr/spip.php?article1486>



NOTE D'INFORMATION du MARDI 31 MARS 2020 A L'ATTENTION DES PARENTS ET DES ÉLÈVES



- Vie scolaire - Informations pratiques -
Date de mise en ligne : mardi 31 mars 2020

Copyright © LYCEE PIERRE BOURDAN - Tous droits réservés

Sommaire

- [1- COMMUNICATION](#)
- [2- Enseignement à distance](#)
- [3- Organisation du travail](#)
- [4- Evaluations - Examens](#)
- [5- Relations familles et \(...\)](#)

1- COMMUNICATION

Nous communiquons dès régulièrement toutes les informations nécessaires via Pronote, en veillant à l'actualisation des informations générales.

Nous indiquerons également des informations :

" sur le site du lycée : <http://www.lyc-pierre-bourdan.ac-limoges.fr>

" sur le compte Twitter du lycée

" sur le compte Instagram du lycée

Les moyens de communication à privilégier sont :

- ▶ la messagerie du lycée ce.0230020x@ac-limoges.fr
- ▶ la messagerie PRONOTE

2- Enseignement à distance

L'enseignement à distance nécessite des modalités d'organisation spécifiques :

- ▶ temps de travail régulier et quotidien,
- ▶ un rythme régulier,
- ▶ des activités variées,

Il convient d'être vigilant sur le temps d'écran.

L'outil de suivi prioritaire est PRONOTE (sauf indications contraires, notamment en BTS),

Les enseignants précisent pour chaque travail les outils utilisés et les moyens d'en disposer, Nous vous rappelons que les élèves peuvent également recourir aux manuels et aux écrits traditionnels.

Un recensement de l'équipement numérique des élèves a été réalisé par la Vie Scolaire. Je vous rappelle que chaque AED a deux classes en responsabilité ; leur rôle est de contacter téléphoniquement au minimum une fois par semaine les familles pour faire le point avec les élèves et les parents.

Nous avons ainsi pu recenser les élèves dans l'impossibilité d'accéder aux outils numériques ou rencontrant des difficultés . Des besoins ont été remontés aux services du rectorat et de la région. Nous vous informerons dès que possible des possibilités d'équipement.

Nous utilisons le tableau de bord des connexions de Pronote pour contacter individuellement en priorité les familles ou l'élève directement qui ne semble pas s'engager convenablement dans sa scolarité à distance.

Nous vous rappelons que l'usage des codes élèves garantit l'accès à l'ensemble des informations nécessaires à celui-ci ; en cas de perte ou de difficulté de connexion, veuillez adresser un message uniquement à l'adresse suivante : ce.0230020x@ac-limoges.fr

3- Organisation du travail

- ▶ Les enseignants veillent à ce que l'espace de travail des élèves soit alimenté raisonnablement et régulièrement.
- ▶ Ils s'assurent, par un travail d'équipe et par un examen attentif des travaux renseignés sur Pronote, que la charge de travail générale hebdomadaire des élèves reste adaptée à leurs besoins et capacités.
- ▶ Des travaux peuvent être exigés ; il convient que les élèves les fassent et les transmettent aux enseignants.
- ▶ Des temps d'échanges, individuels ou collectifs, sont proposés soit par fil de discussion, soit par échange de mail, soit par regroupement collectif (classe virtuelle CNED). Ces temps sont essentiels pour permettre de garder le lien, de répondre aux questions, d'expliquer des points qui semblent difficiles.

4- Evaluations - Examens

Le travail donné par les enseignants vise à ce que tous les élèves aient la possibilité d'atteindre les objectifs fixés à la fin de l'année scolaire. Il est évident que les modalités d'enseignement à distance ne sont pas celles d'un enseignement en présentiel en classe.

Ainsi, les enseignants proposent des évaluation essentiellement formatives afin de s'assurer de la compréhension du travail donné et de la progression de chaque élève.

Les devoirs doivent être rendus : ils ont pour objectif d'entraîner les élèves et de les aider à progresser.

Pour les classes de 1ère et Tale, les enseignants peuvent proposer des formats d'évaluation pouvant davantage être liés aux épreuves de fin d'année. Cependant, compte-tenu des circonstances particulières dans lesquelles elles

sont réalisées, des aides dont peuvent ou non disposer les élèves, les notes ont prioritairement un rôle de « positionnement ».

5- Relations familles et élèves

Le suivi des élèves est assuré par les enseignants mais également par les CPE, le personnel médico-social et les AED.

Les projets d'orientation continueront à se construire en lien avec la Psy EN, les PP, les CPE et la direction. Des échanges, essentiellement par téléphone, pourront être réalisés entre les familles et la direction.

Nous vous rappelons également l'importance d'une certaine déontologie dans l'utilisation des outils numériques : respect des droits de chacun, concernant le droit à l'image, le respect de la vie privée,... Certaines classes se sont créées des groupes de discussion via des réseaux sociaux ; je vous invite à la plus grande vigilance et vous rappelle qu'en cas de mésusages (mise en ligne de propos, images, références liés au statut de l'élève ou portant atteinte à un membre de la communauté éducative ou au lycée est susceptible de donner lieu, en plus de l'application du règlement intérieur, à d'éventuelles procédures judiciaires.

Concernant les examens, nous sommes en attente de consignes ministériels.

Nous vous remercions très sincèrement pour l'accompagnement de vos enfants dans ces circonstances exceptionnelles et inédites.

Vous pouvez compter sur la mobilisation pleine et entière des équipes enseignantes et éducatives du lycée Pierre Bourdan.

Bien cordialement,

Le proviseur